

BULLETIN MUNICIPAL



GIÈVRES
2022

Alpha Services ❄️

SAS VALFROID



Voici maintenant 2 ans et demi que je suis maire de notre belle commune : Gièvres. Après ces années de pandémie, il est temps pour moi de faire un point sur les travaux qui ont été réalisés.

Cette année 2022 restera comme une année phare, l'éclairage public a été intégralement renouvelé en 100% LED, l'ajout de points lumineux supplémentaires, au club de tennis et à divers endroits nécessaires à notre sécurité ont été exécutés. L'éclairage du stade, très énergivore, a été entièrement remplacé. Cette rénovation énergétique entrainera une économie, non négligeable, de la facture d'électricité de notre commune.

La modernisation des moyens de communication se poursuit, entre nous tous par divers supports. Certains ont vu le jour dès le début du mandat "Panneaux Pocket" et tout récemment un nouveau standard téléphonique...

Compte tenu des travaux réalisés cette année (électricité, fibre) par des entreprises extérieures, il n'a pas pu être fait le réaménagement de la route de Villedieu et de la route de Selles, pour la sécurisation des piétons et de vos enfants.

Le 1er janvier 2022 a vu aussi le départ d'un agent de l'urbanisme et d'un agent de la petite enfance, pour des retraites bien méritées, et je voulais par le biais de mon message leur rappeler mon entière gratitude pour le travail accompli, au sein de notre commune et durant toutes ces années. Un grand MERCI à elles.

Le CAP du programme engagé est maintenu, sans toutefois mettre en péril le budget communal, c'est la raison pour laquelle, en 2023, vous constaterez une baisse des investissements qui permettra à la commune de rembourser les emprunts engagés et ainsi pérenniser les finances.

Un grand MERCI à l'ensemble de nos employés municipaux pour le travail effectué au cours de cette année 2022, leur investissement quotidien important pour notre commune a permis d'assurer une mission de service public de qualité. L'amélioration du cadre de vie des Gièvroises et des Gièvrois est restée depuis toujours ma principale priorité.

L'ensemble de mon équipe municipale est toujours à votre écoute et restera à votre disposition, pour répondre à toutes vos demandes et vos interrogations. Nous vous invitons à ne pas écouter les rumeurs abjectes et non fondées, entendues ici ou là, que nous subissons régulièrement à des fins de déstabilisation (pour les refus de médecin par exemple...). Sachez que nous travaillons sans relâche pour vous apporter les services, la sécurité et les soins dont vous avez besoin.

Je vous souhaite une très bonne année 2023, que vos souhaits soient exaucés, que vos projets aboutissent, que votre santé soit bonne et que vivre à Gièvres soit toujours très agréable.

Françoise Gilot Leclerc.

02 FINANCES



“ **En quelques mots, comment comprendre le mécanisme d'un budget communal.** ”

1) Qu'est-ce qu'un Budget communal ?

C'est l'ensemble des dépenses et des recettes, il est composé de deux sections :

-La section de fonctionnement :

les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité et les recettes qu'elle perçoit.

-La section d'investissement :

toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement.

Sur la commune nous avons 5 budgets :

- Budget Principal
- Spanc (Assainissement non collectif)
- Immeuble pluridisciplinaire (Site médical)
- Assainissement
- Locaux commerciaux

2) Comment s'opèrent les choses ?

Tout commence officiellement et légalement, tous les ans, avant le 15 Avril par l'adoption du budget primitif par le conseil municipal, sur proposition du maire et de la commission des finances. En adoptant le budget, les élus autorisent le maire à utiliser la masse d'argent du budget pour régler les dépenses et pour encaisser les recettes de la commune. Ils ouvrent pour ce faire des crédits budgétaires, somme que le maire est libre d'engager dans la limite des montants autorisés. Il ne peut cependant pas les dépasser sans nouvelles autorisations par le conseil municipal.

3) D'où provient le plus gros des ressources ordinaires ?

35,80 % taxe foncière et taxe d'habitation
64,20 % contribution que l'état apporte au budget.



4) Quel usage fait-on en mairie des ressources communales ?

Les frais de personnel consomment 54% des ressources, le remboursement de la dette d'emprunt ampute ces mêmes ressources de 0,54% du budget de fonctionnement.

Les charges générales, achat de matières, services extérieurs et autres charges courantes représentent 27,56% du budget de fonctionnement. Les subventions d'investissement ne représentent que 44,42% des ressources d'investissement.

Les derniers paiements relatifs à la réhabilitation de la salle des fêtes ont été effectués au 1er trimestre 2022.

Les dépenses d'investissement ont essentiellement été affectées aux travaux de rénovation de l'éclairage public.

2 193 058 €

Dépenses de fonctionnement

1 061 700 €

Dépenses d'investissement

Le cumul des deux sections s'élève donc à 3 254 758 €.

Les taux de taxe foncière et d'habitation restent inchangés, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,35 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 62,60 %

Le budget 2022 a été établi avec la volonté de limiter les dépenses d'investissement. Des augmentations de dépenses ont malgré tout été nécessaires pour assurer des prestations de qualité à la population.

Au vu de la crise économique et financière mondiale, soyez assurés que nous porterons une vigilance soutenue sur les dépenses de notre commune et sur le budget à venir.

Plaque de plâtre, isolation, peinture, revêtement sol & mur
menuiserie, aménagement combles

DAMIENS Frères

**AMÉNAGEMENT
DÉCORATION**

Neuf & Rénovation

RGE

sarl **HOBBY BAT** 41130 **GIEVRES**
Tel / fax : 02 54 98 68 79 Port : 06 64 67 46 99



2023



Depuis Septembre 2017, le Loir et Cher a 2 sénateurs Mr Jean-Marie Janssen et Mr Jean-Paul Prince , dont le mandat de 6 ans sera renouvelé en Septembre 2023.

Élus par les grands électeurs des 267 communes du département :

- sénateurs eux-mêmes
- Députés
- Conseillers généraux, départementaux et municipaux
- Maires

Le rôle des sénateurs :

- Déposer des propositions de loi ou des amendements
- Examiner les projets de loi relatifs à l'organisation des collectivités territoriales
- Contrôler l'action du gouvernement.

Contrairement aux députés élus pour 5 ans, le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans, la durée du mandat est de 6 ans et les sénateurs sont élus par département.

Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**



**“ Pour 2022, aucuns grands travaux n'ont été entrepris.
La commune poursuit ses efforts pour entretenir la voirie.**

”

Qu'est ce que la voirie dans une commune ?

La commune s'occupe de l'entretien de la chaussée, des accotements et éventuellement des terres-pleins centraux. La commune entretient 52 kilomètres de voies communales.

Les chemins ruraux qui appartiennent au domaine privé de la commune représentent 120km. Imaginez le temps passé... 3 semaines avec 2 tracteurs !!!

Les agents communaux assurent :



Plusieurs travaux ont été effectués :

- Sécurisation des rues Victor Hugo et des Aulnes.
- Reprofilage aux enrobés chauds communément appelé le bitume rue Pershing et route de Saugirard.
- Purges de racines dangereuses rues des Genêts et de l'Aunaie.
- Environ 20 tonnes de calcaire ont été écartées sur les chemins communaux non goudronnés.
- Réfection de dos d'âne chemin des Brissettes.
- Création d'un dos d'âne chemin de la Hubardièrre.
- Marquage de la chaussée et de diverses voies (bandes de stop et de cédez le passage) aux abords des 3 commerces.
- Fauchage sur l'ensemble de la voirie communale et des chemins ruraux.

Il est regrettable de constater que les chemins communaux, après épandage de calcaire, soient immédiatement détériorés par des rodéos en tout genre.

caréco Gièvres Auto
1^{er} réseau de pièces auto d'occasion véhicules d'occasion garantis

Pièces neuves - Pièces d'occasion - Véhicules d'occasion
Point carte grise - Atelier montage et entretien toutes marques

www.careco41.fr

475 Les Grands Fromentaux,
41130 Gièvres

02.54.96.06.18

PÈCES D'OCCASION
GARANTIES 1 AN

f i

gievresauto_careco

Trésors de
CASSE

Gievres & painneapocket
VOUS INFORME
24H24

CHEN
ATTROUVE

PETITES
OPTES
INNOVATIONS

ATTENTION
TRAVAUX

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



DOMAINE de JAUGY
Tel 0254887726
domainedejaugy.com

2 JAUGY
41130 GIEVRES



M. JOUET M.

06 07 59 71 31

mickael.pmjterrassement41@gmail.com

TERRASSEMENTS,
AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS,
TRAVAUX DE
MAÇONNERIE
TRAVAUX D'
ESPACES VERTS

12 RUE DES BARDELLES
41130 GIEVRES

Hôtel
Le Grand Chêne

3 RUE DE LA ZA GRANDS CHÊNES
ROUTE DE ROMORANTIN
41130 GIEVRES
Tél. : 02.54.98.61.70
mail : hotel.grandchene@wanadoo.fr



DOMAINE DE JAUGY
RECEPTIONS SEMINAIRES, CHAMBRES

domaine.dejaugy.com

**Boulangerie
Pâtisserie
Traiteur**

@boulangerie.teleguei
www.boulangerie-patisserie36.com

04

ASSAINISSEMENT



Qu'est ce que l'assainissement dans une commune ?

Tous les jours, nous nous servons de l'eau pour le nettoyage, la vaisselle, l'hygiène, la cuisine ... Ces eaux usées sont rejetées hors de la maison et doivent être traitées avant un rejet dans la nature.

Les eaux usées se distinguent en deux groupes : les eaux grises (eaux ménagères, cuisine, salle de bain, lave-linge) et les eaux vannes (WC).

L'assainissement collectif :

Les eaux usées des habitants sont acheminées vers un système d'épuration communal, il s'agit du tout-à-l'égout.

L'assainissement individuel :

Les eaux usées sont récupérées de manière autonome par l'habitation. C'est à l'habitant de mettre en place une solution de collecte, stockage et traitement des eaux usées.

Plusieurs travaux ont été effectués :

- Mise en conformité du réseau d'assainissement suite à une étude diagnostique.
- Le Chemisage est une technique de réhabilitation de canalisation. Elle consiste à réparer une conduite en appliquant une enveloppe souple par l'intérieur (ex : rues Victor Hugo et Gambetta).
- Reprise branchements rue Victor Hugo.

- La pose de manchettes sert pour la réhabilitation d'un tronçon défectueux, il s'agit d'une gaine enduite de résine et plaquée dans la canalisation qui va durcir pour la réparer et la fortifier (ex : rue de l'Église).
- Réfection du réseau rue du Bassin, berges du canal et rue de la Plage.

Il reste à réaliser la partie des berges du canal entre le bassin et la RD 128 ainsi que 15m sur la route de Villedieu.

Pour ces travaux, nous bénéficions d'une aide de l'agence de l'eau de 30 % du montant total, soit 62 220 euros sur 207 402 euros.





Inspection télévisée des réseaux :

L'inspection télévisée (ITV) consiste à examiner le réseau d'assainissement par l'intérieur au moyen d'une caméra d'inspection. Elle a pour objectif de déceler les défauts structurels et/ou fonctionnels.

- La mairie l'a fait réaliser par la société SOA des ITV sur le réseau unitaire de la rue André Bonnet.
- Le réseau collectif rues des Brissettes, des Aulnes, de l'Érable, route de Nevers et Giratoire Poinclou .
- Des ITV sur le réseau pluvial situé rue de l'Érable et au hameau de Noray.

Soit au total une longueur de 1 890m contrôlée pour le curage et les ITV. Le curage consiste à nettoyer le réseau ou l'ouvrage d'assainissement à l'eau sous haute pression.

- Reprise d'un regard assainissement rue des Aulnes afin d'améliorer l'écoulement.

Auto surveillance du réseau assainissement :

- Une sonde a été changée sur le déversoir d'orage rues du Bas Bourg et André Bonnet. Un déversoir d'orage est un ouvrage qui permet d'envoyer directement une partie des flux transportés par le réseau d'assainissement au milieu naturel le plus proche.
- Suite à plusieurs incidents de fonctionnement et de non conformité, nous avons contacté le conseil départemental et fait un point sur les réglages de la station.
- Après 3 ans d'études, nous avons obtenu le nouvel arrêté de rejet de la station d'épuration.
- Nous avons lancé un nouveau marché pour le suivi et l'entretien des postes de relevage et de la station.

Lagune de Saugirard :

Pas d'épandage cette année en raison des restrictions Covid. Le bassin décanteur peut encore admettre sans difficulté des boues.

Suite à notre demande, le cabinet CEDDEC chargé du suivi agronomique, nous a transmis des devis pour une bathymétrie du lagunage, un nouveau suivi agronomique ainsi qu'une proposition pour la valorisation des boues des bassins roseaux.

Concernant le lagunage, une réfection des berges abîmées par les sangliers est en cours.

Nos équipes techniques œuvrent au quotidien pour le bon entretien de la commune. Nous remercions les agents communaux pour leur travail sur le terrain.

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2021

Extrait du rapport annuel 2021
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairies de **Pruniers-en-Sologne**
et de **Gièvres**

SIAEP DE GIÈVRES – PRUNIER-EN-SOLOGNE

TERRITOIRE

4 857 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de GIÈVRES – PRUNIER-EN-SOLOGNE regroupe **deux communes** : GIÈVRES et PRUNIER-EN-SOLOGNE. Le syndicat dessert également les écarts des communes limitrophes suivantes:

- VEILLEINS
- LASSAY SUR CROISNE
- VILLEFRANCHE SUR CHER
- CHABRIS

Plusieurs interconnexions sont mises en place afin de sécuriser l'approvisionnement en eau, elles sont les suivantes:

- GIÈVRES et PRUNIER EN SOLOGNE
- GIÈVRES et CHABRIS
- GIÈVRES et SELLES SUR CHER
- PRUNIER EN SOLOGNE et ROMORANTIN

EXPLOITATION

**Par la société Véolia
En affermage**

La société Véolia a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **2 473 abonnés**.

PRODUCTION

**3 ressources
262 080 m³ prélevés**

Trois points de prélèvements propres au syndicat qui ont prélevés 262 080 m³ d'eau brute en 2021:

- le forage F1 des « Muzières » situé sur la commune de GIÈVRES et captant la nappe du Cénomanién,
- les forages F2 et F3 aux « 4 roues » situés sur la commune de PRUNIER EN SOLOGNE et captant respectivement la nappe de la Craie du Turonien et la nappe du Cénomanién-Albien

Le SIAEP de GIÈVRES – PRUNIER-EN-SOLOGNE ne procède à aucun achat ni vente d'eau.

DISTRIBUTION

**Un réseau de 136 km
223 949 m³ consommés**

En 2021, les abonnés ont consommé 219 528 m³, soit en moyenne **248 litres par abonné et par jour**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement hydraulique du réseau est de 88,2 % en 2021**.

QUALITE

Conforme

Les ressources en eau et leurs périmètres de protection sont déclarés d'Utilité Publique par arrêtés préfectoraux du 20 mai 2011 et du 21 décembre 2006.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat **est conforme** aux valeurs limites réglementaires.

PRIX

**311,11 € pour 120 m³
Soit 2,59 €/m³**

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ **payera en 2022, 311,11 € TTC**, avec une **augmentation par rapport à 2021 de + 1,68 %**.

Sur ce montant, 52,6% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 31,1% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes et redevances s'élèvent à 16,3%.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

GIÈVRES – PRUNIER-S-EN-SOLOGNE



Siège social et administratif :

SYNDICAT AEP GIÈVRES – PRUNIER-S EN SOLOGNE

190 Rue du Pâtureau de la Grange – Cidex 2498- 1
41200 PRUNIER-S-EN-SOLOGNE

☎ 02 54 98 62 81

Mail : siaep.gievres-pruniers@orange.fr

Ouverture du secrétariat : les mardis et vendredis
8h30 à 12h / 14h à 16h30

Gestionnaire du réseau :

VEOLIA-EAU

ZAC de la Grange Ouest
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

☎ VEOLIA-EAU 09 69 32 35 29

Site Internet : www.veoliaeau.fr

Le S.I.A.E.P. vous informe

Tarifs 2023

Le Comité Syndical a voté dernièrement une augmentation de ses tarifs ("*part collectivité*") de 2% pour l'année prochaine, indispensable pour continuer à entretenir le réseau et ainsi distribuer aux abonnés une eau de qualité et éviter les fuites sur le réseau.

Travaux



Renouvellement des canalisations et branchements d'eau potable à Pruniers-en-Sologne - rue Abel Boissay, rue Georges Chevy et rue des Jardins :

Financés par le syndicat et son délégataire VEOLIA EAU, ces travaux, achevés au mois de novembre, avaient pour but de remplacer les canalisations vieillissantes pour ainsi éviter les fuites sur le réseau et la propagation de C.V.M. (chlorure de vinyle monomère, produit chimique cancérigène) dans l'eau distribuée.

Ils sont le résultat de l'étude patrimoniale engagée il y a 5 ans, croisée avec l'étude des risques CVM réalisée par un cabinet d'études.

Remplacement de la station de déferrisation au forage des 4 Roues à Pruniers-en-Sologne :

Ces travaux, pris en charge et réalisés par VEOLIA EAU, ont consisté en un remplacement à l'identique de l'installation existante, les ballons datant de plus d'une trentaine d'années. Les filtres sont quant à eux changés tous les 10 ans.

Éliminer le fer de l'eau potable est primordial pour apporter une eau saine et sans danger ainsi que pour la pérennité des équipements.



05 URBANISME



“ 2022, une année riche en demandes d'urbanisme. ”



21 PERMIS DE CONSTRUIRE
3 PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS



4 PERMIS D'AMÉNAGER



28 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX
PLUS DE 100 CERTIFICATS D'URBANISME



En 2022 la commission d'urbanisme s'est réunie 4 fois. Nous remarquons une vraie implication de votre part sur les respects de la réglementation de notre PLU, et nous vous en remercions sincèrement. Vous avez dû le remarquer, en 2022, nous avons mis en place ce que nous appelons la « police de l'urbanisme ».

À quoi sert-elle ? Tout simplement à effectuer des contrôles de conformité suite à votre achèvement de travaux.



Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Romorantin nous a imposé un versement de 20% de la taxe d'aménagement pour l'année 2022.

La commune de Gièvres a dû augmenter le taux de cette taxe afin de compenser le versement à la CCRM. Elle est passée de 2% à 2,5%.



Je tiens à vous souhaiter une très bonne année 2023, je suis à votre écoute avec Vanessa, notre agent en charge du pôle urbanisme, pour vous conseiller et vous accompagner pour vos projets. Prenez soin de vous.

PENET Benoit.

La Fleur de Tabac

7 rue Victor Hugo
41130 Gièvres

02-54-83-31-17



Chambres d'hôtes Le Champ du Pré



Flavien LUSSON • Mathilde VATIN

06.59.15.68.93

La Pierre • 41130 GIÈVRES

lechampdupre@gmail.com

www.lechampdupre.fr



CHAMBRES
D'HÔTES



VENTE
DIRECTE
À LA FERME

Exploitation familiale depuis 5 générations

Consommez local!

- ASPERGES
- Pomme de terres
- Condiments et aromates déshydratés
- Produits sucrés



Envoyer un SMS ou appeler pour connaître nos produits du moment.

Réservez et venez retirer à la ferme!

Rejoignez nous sur Facebook: *Le champ du Pré*

Sologne



AMBULANCE ALLIBERT
SARL AUGER

**TAXIS
VSL**



02 54 83 05 69

45 Rue André Bonnet - 41130 GIEVRES

AUX RUCHERS
DE SOLOGNE



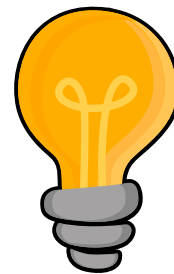
SAUJOT - DAVEAU
Apiculteur - récoltant

8 rue de la collinière - 41130 GIEVRES

06-63-29-24-30

Vente au détail

06 SÉCURITÉ ÉLECTRIFICATION BATIMENTS



Comme vous l'avez probablement remarqué, cette fin d'année a vu se concrétiser un projet mené depuis un peu plus d'un an, à savoir la requalification de l'éclairage public; plusieurs étapes ont été nécessaires pour la réalisation de ce projet majeur pour notre commune.

Dans un premier temps, sous l'ancienne mandature, un audit a été réalisé.

Dans le courant de l'été 2021, la société ADACAR CONCEPT (AMO) est sollicitée pour faire une proposition.

Il s'en suit une réflexion compte tenu de l'analyse de l'Assistance Maître d'Ouvrage sur l'équilibre Investissement/rentabilité (économies d'énergie).

Fin d'année 2021, les demandes de subventions sont adressées.

Au printemps 2022, après accord sur l'obtention des subventions, sur le choix des différents appareils, le projet est validé par la commission électrification. Lancement d'affaire avec la Société CITEOS en septembre 2022.

Le projet se décompose en plusieurs tranches:

Éclairage fonctionnel, résidentiel, ambiance, rénovation de l'éclairage du boulodrome, création de l'éclairage des courts extérieurs du tennis, sécurisation de certains points.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, une bonne partie des travaux est quasiment terminée, il est à noter un décalage à l'allumage ou à la coupure de certains secteurs en attendant la fin des travaux.

A noter cette année, la décision de maintenir les illuminations de fin d'année dans les rues, mais sur une période réduite au minimum, la sobriété énergétique s'impose tout en gardant l'esprit festif des fêtes de fin d'année.

Montant du projet : **306 292,85 €**

Subventions diverses à hauteur de 80 % maximum D.E.T.R, PAYS de la vallée du Cher et du Romorantinais et du S.I.D.E.L.C.



Boulodrome: 25 049,40 €



Entreprise Landré

TRAVAUX PUBLIC & PARTICULIERS
CARRIERES



Terrassements
Aménagement d'étangs
Location d'engins

Rue Nationale
41320 ST JULIEN SUR CHER
Fax 02.54.96.84.71
Tél. 02.54.96.44.49

BETON PRET A L'EMPLOI



Graves - Ciment

Tél 02.54.96.51.52

Courts de Tennis : 22 949,81 €



BATIMENTS

Contrairement à l'année passée, l'activité concernant les bâtiments se limite principalement à de l'entretien courant sur les bâtiments, les visites de sécurité qui s'imposent.

Néanmoins, à noter la réfection de toiture en vue de la création d'un bâtiment pour le bureau de la Police Municipale, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite
Travaux réalisés avant l'été 2022.

07

ENVIRONNEMENT CIMETIÈRE



“

***Pour une commune propre et agréable
où il fait bon vivre !***

”

Nos agents ont végétalisé les parterres de la commune avec des plantes de type méditerranéen peu gourmandes en eau, répondant ainsi aux exigences du changement climatique. Ils ont réalisé des massifs décoratifs en minéraux de différentes couleurs situés rue Victor Hugo et sur le giratoire de la route de Chabris. Sur ce dernier des décorations de poteries ont été ajoutées. Les plantations respectent les directives du zéro pesticide et les restrictions dûes à la sécheresse.

" CIMETIÈRE "

Depuis le 1er Juillet 2022 (loi Labbé), le cimetière n'est plus traité avec des produits phytosanitaires. Une réflexion est engagée sur le type d'entretien à mettre en œuvre pour les années à venir. En attendant, nous avons recours aux interventions manuelles qui prennent beaucoup de temps et mobilisent une grande partie de nos équipes techniques.
Courant 2023, nous installerons un columbarium supplémentaire.



" AVIS A LA POPULATION "

La Municipalité constate systématiquement des dépôts sauvages sur le territoire de la commune. Ceci est formellement interdit !! Vous avez à proximité une déchetterie !

Sachez que ces dépôts sauvages coûtent à la Municipalité, du temps, en moyenne une journée par semaine, mais aussi de l'argent. Les déchets sont déposés par les agents communaux à la déchetterie. Cela représente une dépense importante qui pourrait être consacrée à des actions plus utiles pour Gièvres.

Nous faisons donc appel à votre responsabilité, mais aussi à votre civisme pour mettre un terme à ce fléau. Toute personne prise en flagrant délit se verra infliger une lourde amende. Avis aux amateurs !

**Dépôts sauvages constatés ?
envoyer un mail à civisme@gievres.fr**



POLICE MUNICPALE



“ **DES CHUTES PAS DROLES !!!!** ”

Malheureusement beaucoup de parcelles boisées ou avec arbres isolés morts sont un danger pour la population, les réseaux électriques et téléphoniques, en raison de leur proximité avec les voies publiques.

Pour rappel, certains textes donnent pouvoir au maire d'une commune d'imposer aux propriétaires négligents d'élaguer ou d'abattre les arbres présentant un danger potentiel :

Articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Articles R 116-2 et L 114-1 du Code de la Voirie Routière.

Article L 161-5 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Une tempête récente a illustré les dégâts auxquels nous pouvons être exposés. Heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucune victime, c'est pourquoi nous souhaitons sensibiliser tous les propriétaires des parcelles concernées pour éviter toutes conséquences dramatiques et irréversibles.

Un arrêté municipal sera prochainement édicté afin de légiférer sur cette problématique pour l'ensemble de la commune, dans un souci de prévention. N'oubliez pas que des sanctions sont possibles : amendes contraventionnelles de la 1ère à la 5ème classe . Des travaux pourront être effectués d'office par la commune aux frais des propriétaires des parcelles visées.



(Claveau)



(Claveau)

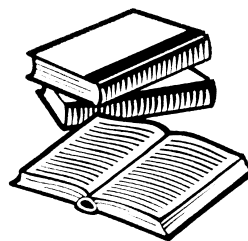
Infos utiles :

**A votre écoute du
lundi au vendredi de
8h30 à 17h**

**06.61.64.84.11
pm@gievres.fr**

08

MÉDIATHÈQUE



“Inscriptions gratuites pour tous sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.”



Cette année, la médiathèque a repris son fonctionnement habituel et ses animations. Films, après-midis jeux de société et bébés lecteurs ont à nouveau été proposés.

Nous avons reçu plusieurs expositions, dont l'exposition interactive "Lux in tenebris", l'exposition "Les abeilles", accompagnée d'une conférence sur le sujet, et en fin d'année « Trop de déchets dans nos poubelles », avec la venue des ambassadeurs du tri de la CCRM. Jean-Luc Stiver était aussi présent pour une conférence nommée « Avaient-ils le choix : réquisition de la main-d'œuvre indienne de 1942 à 1945 », à laquelle une trentaine de personnes a assisté. Nous avons également accueilli la Caravane des poètes pour le spectacle destiné aux tout-petits «Eveil en tous sens », avec une trentaine de bébés présents, et Cécile Bergame, avec le spectacle jeunesse « Chapeau de beurre et soulier de verre », qui a réuni une quarantaine de personnes.

Nous continuons de vous accueillir, gratuitement, du mardi au samedi. Plus de 6000 documents sont disponibles à l'emprunt et à la consultation sur place. Romans, bandes dessinées, magazines, CD et DVD, il y en a pour tous les goûts des petits et des grands. Un accès à internet et aux ressources en ligne vous est également offert.

Le service de portage de documents à domicile est toujours en place. Chaque Giévrois dans l'incapacité permanente ou temporaire de se déplacer jusqu'à la médiathèque peut en bénéficier de manière gratuite.

L'année 2023 proposera notamment à voir une exposition de photographies d'urbex et une nouvelle exposition interactive, « La cour des contes », du 22 avril au 20 mai.

Nous vous concoctons un programme plein de rebondissements pour 2023.

HORAIRES :

Mardi : 13h30 – 17h30

Mercredi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Jeudi : 13h30 – 17h30

Vendredi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

sauf le 2ème vendredi du mois : 13h30 – 17h30

Samedi : 10h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00



Nous contacter : Tél : 02 54 97 48 83

bibliotheque@gievres.fr

<https://www.facebook.com/espacecultureldegievres/>

COUVERTURE ZINGUAGE



06 16 95 23 08

26 rue des templiers, GIEVRES

- Traitement toiture & façade
- Ravalement de façade
- Démoussage
- Hydrofuge coloré & incolore
- Traitement anti-humidité



La Maison
des Obsèques

GROUPE **vyv**

Accompagner ce moment de la vie

Pompes Funèbres DEDION

ZA Les Vigneaux 36210 CHABRIS

Tél : 02 54 40 10 42

chabris@lamaisondesobseques.fr

Patrice MORISSET



Peinture Int./Ext. - Vitrierie
Papiers Peints - Produits Décoratifs
Revêtements Murs et Sols

32 Rue Victor Hugo – 41130 GIEVRES
Tél/Fax : 02.54.98.61.29

PARTEZ A LA CHASSE AUX GALETS

Ouvrez l'œil, des galets peints par les enfants du centre de loisirs sont peut-être cachés près de chez vous !!!
Suivez l'application « galetpocket » et vous découvrirez les jolis recoins de notre commune !!!

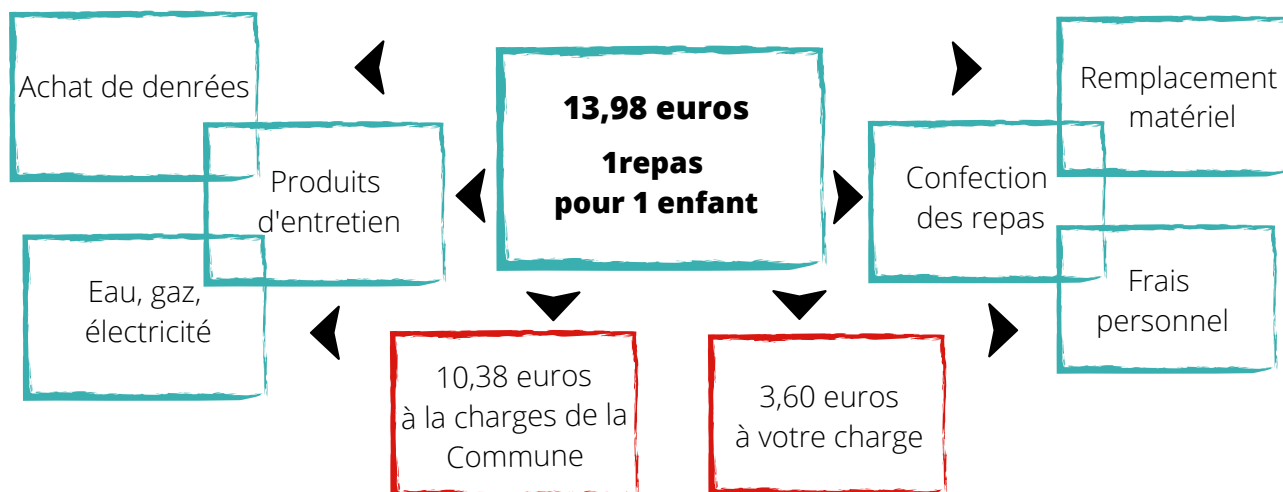




“ ***Nous remercions tous les acteurs du service enfance-jeunesse, ainsi que les enfants et les familles qui nous font confiance et nous souhaitons à chacun de bien profiter des fêtes de fin d'année.*** ”

RESTAURATION

Une moyenne de 85 repas sont servis chaque jour en période scolaire sur les 2 écoles.
Comment comprendre le prix d'un ticket de Cantine :



Le ticket augmente de 0,15 centimes suite au coût de la vie, achats et charges (denrées, produits d'entretien, eau, électricité etc...).

De plus de nouvelles contraintes légales dans la composition des repas, imposées par la loi Egalim :

Intégration d'autres fournisseurs dans nos choix d'approvisionnement ;

Nécessité d'acheter un logiciel de cuisine pour gérer les nouvelles obligations.

Nécessité prochaine d'investir dans des équipements de cuisine, vaisselle et mobilier.

AIDE AUX DEVOIRS

Aide aux devoirs les mardis et jeudis de 16h45 à 17h30 depuis la rentrée de septembre :

Encadrement par 4 bénévoles et un agent communal.

Prise en charge de 15 enfants sur inscription renouvelée à chaque période entre les vacances scolaires

MERCI à l'agent du Centre de loisirs qui recueille les inscriptions, gère les plannings et accompagne le groupe.

MERCI aux 4 bénévoles qui se relaient pour aider nos jeunes écoliers de primaire.

Une nouvelle personne bénévole est venue rejoindre l'équipe de départ, en novembre, nous permettant d'accueillir 20 enfants.



“ 92 enfants ont été inscrits aux services périscolaires sur l'année 2022 , et 50 enfants au Centre de loisirs des vacances scolaires. ”

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux enfants et parents qui fréquentent l'école depuis cette année et remercie tous ceux qui font de l'école un lieu de vie agréable que ce soit les instituteurs, atsem, et bénévoles...

CENTRE DE LOISIRS

Nouveautés 2022 :

Dépaysement total au Centre d'été avec un tour du monde mijoté aux petits oignons par nos équipes d'animation et de restauration qui se sont surpassées :

Visites sur les 5 continents avec activités locales et repas traditionnels.

Transport par la compagnie aérienne « KIDS AIR »

Photos souvenirs inoubliables.

Questionnaire aux familles en ligne visant à réadapter l'accueil de loisirs au plus près de leurs attentes.

Les tarifs de la garderie et du Centre de loisirs 2022 restent inchangés pour 2023.



ÉCOLES

Jeux d'extérieurs installés dans la cour des 2 écoles : tables avec jeux de plateaux, ping-pong et baby-foot.

Sessions de piscine, patinoire et tennis.

Fermeture de la Rue Gambetta pendant les entrées et sorties des écoliers.

Spectacle de Noël « La potion de Pétram » offert aux enfants des écoles le 15 décembre.

Partenariat inédit entre les écoles, plusieurs associations, les services périscolaire, technique, administratif de la mairie et la Compagnie du Hasard pour préparer à animer la représentation théâtrale « Violet et Or ». Tous ont contribué au succès de cette soirée, ainsi bien sûr, que le public enthousiaste qui n'a pas hésité à participer au spectacle et au rangement.

centredeloisirs@gievres.fr

Tél : 02 54 83 71 86

Nouveau !

Portable: 06 02 13 62 62

10

CCAS



Année 2021, le Noël des anciens



60 personnes réunies au goûter

390 colis distribués
dont 20 aux hospitalisés.

Dons au resto du coeur

Des denrées alimentaires restantes
des années précédentes ont été
données au resto du cœur de
Chabris et en mairie à des Giévrois
en détresse.

Les réfugiés Ukrainiens

Une collecte pour les réfugiés
ukrainiens a été organisée en mairie,
nous remercions les
nombreux donateurs et l'entreprise
CARÉCO qui s'est chargée de
l'acheminement.



11 rue Victor Hugo 41130 Gièvres
tel: 02.54.94.80.43



PARAPHARMACIE, ORTHOPÉDIE,
MATÉRIEL MÉDICAL

Suite au réagencement, la pharmacie vous propose de nouveaux services.



Une cabine dédiée à l'orthopédie, pour le choix et la mise en place de bas de contention, d'attelles de série ou sur mesure et la réalisation de semelles orthopédiques.



Un espace de confidentialité pour la réalisation notamment des tests antigéniques et des vaccins anti-covid.



Une zone dédiée au matériel médical et aux accessoires facilitant le quotidien en matière de mobilité, nutrition et hygiène.



Une salle réservée à la découverte de nos gammes de parapharmacie lors d'animations.

Encore merci pour votre accueil chaleureux et votre confiance.

A bientôt. Marie Briend

Coordonnées

TÉLÉPHONE : 02 54 98 62 21
FAX : 02 54 98 68 76
EMAIL : pharmaciedegievres@gmail.com
ADRESSE : 5 rue Victor Hugo, 41130 Gièvres

Horaires

LUNDI	9H-12H30 - 14H-19H
MARDI	9H-12H30 - 14H-19H
MERCREDI	9H-12H30 - 14H-19H
JEUDI	9H-12H30 - 14H-19H
VENREDI	9H-12H30 - 14H-19H
SAMEDI	9H-12H30 - 14H-18H
DIMANCHE	FERMÉ



DÉCOUVREZ LA MAISON AGES&VIE DE GIEVRES !

7 rue des Acacias 41130 Gièvres

Vous êtes intéressé(e) pour en savoir plus sur notre dispositif ?

Contactez notre Service Clients au :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

DOMICILE PARTAGÉ POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (GIR2-3-4) OU ISOLÉES

Dans un logement à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules bénéficient d'un accompagnement personnalisé, avec présence 24/24.

**AIDE AU LEVER
ET AU COUCHER
TOILETTES, MÉNAGE
LINGE, ANIMATION,
REPAS FAITS MAISON...**



**AMBIANCE CONVIVIALE
& COÛT MODÉRÉ**

www.agesetvie.com

Ages & Vie

*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*



RÉPONSE AUX DEMANDES DE SOINS NON PROGRAMMÉS DE LA CPTS SOLOGNE VALLÉE-DU-CHER

Vous n'avez pas de médecin

Votre état de santé nécessite une consultation

Vous résidez sur le territoire de la CPTS

Votre médecin est indisponible temporairement



Contactez le 02.54.44.41.54
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
De 8h à 18h



EN CAS D'URGENCE VITALE, CONTACTEZ LE 15

11

COMMUNICATION ASSOCIATIONS



“Avis à la population, vous souhaitez connaître toutes les infos de la commune de Gièvres, rejoignez-nous sur nos moyens de communication.”



Rejoignez-nous pour être davantage informé !
Concernant la vie de la commune, des associations mais également la médiathèque.

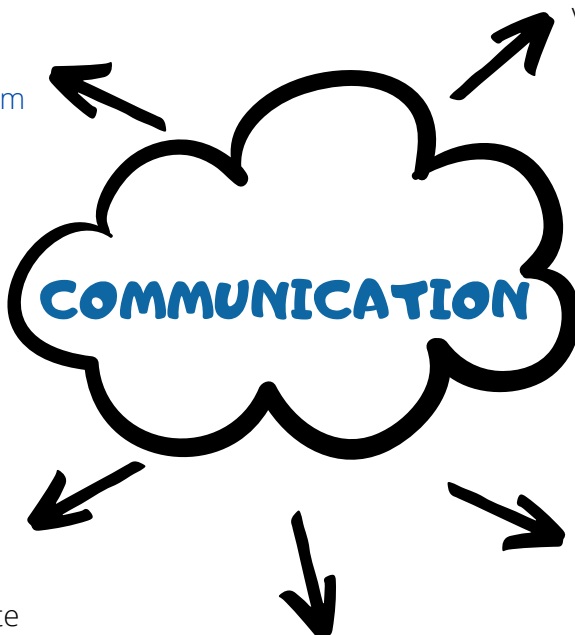
<https://www.facebook.com/gievresofficiel>



PanneauPocket

Retrouvez votre commune de Gièvres sur l'application panneau pocket !

Vous serez alerté et informé instantanément par le biais d'une notification sur votre smartphone ou tablette.



Venez visiter notre site internet aux couleurs de l'emblème de la commune. Vous y trouverez les dernières actualités, les comptes rendus des conseils municipaux, les infos pratiques, la vie municipale, nos écoles et services jeunes ainsi que toutes les démarches administratives.

<https://www.gievres.fr/>

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS !!!

N'hésitez pas à envoyer les dates de vos événements avec leur affiche pour qu'ils apparaissent sur les moyens de communication de la mairie. Contactez la mairie à l'adresse mail suivante.
contact@gievres.fr



L'information pratique depuis votre voiture sur l'axe rue Victor Hugo.



ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES



Pour cette année 2022, un seul mot suffit « MERCI », MERCI à nos associations de faire vivre la commune de Gièvres avec autant de passion, afin de permettre à nos administrés ou aux administrés des autres communes de se divertir, d'échanger et de faire du sport.

Notre 1er Forum des associations a eu lieu le samedi 17 septembre 2022 à la salle des fêtes. Nous nous sommes tous retrouvés durant cette journée, afin que les associations puissent discuter ensemble sur leurs futurs projets et leur expérience. Nous avons échangé avec les visiteurs sur le tissu culturel et sportif de notre commune ce qui leur a permis de s'inscrire dans les associations de leur choix pour la saison 2022-2023.

Cela prouve le soutien apporté par la municipalité pour promouvoir un tissu associatif de qualité avec une multitude de choix .

Nous avons le plaisir d'accueillir pour cette année, trois nouvelles associations : « nos saveurs partagées » , « 1001 Frimousses » et une association de « Volley ». Bienvenue à elles dans notre si belle commune. En janvier 2023 une association créatrice d'une activité chorale verra le jour.

Je tenais également à remercier, notre employée administrative et votre conseillère Blandine VATIN pour leurs implications sans faille à mes côtés pour les associations et les rédactions des différents bulletins municipaux et échos Gièvrois.

Je souhaite une pleine réussite à nos associations pour cette nouvelle année ainsi qu'à vous chère(s) Gièvrois(es) sans qui nous ne pourrions pas faire avancer notre commune dans le bon sens.

PENET Benoit, 1er Adjoint.

SALLE DES FÊTES



“ Oyez Oyez !! avis à la population, la salle des fêtes baisse ses prix, à vos agendas !! ”



Vous souhaitez faire la fête, organiser un **baptême, un départ en retraite, un anniversaire** ou tout autre chose... Pensez à réserver notre salle des fêtes.



Nous pouvons accueillir environ 200 personnes dans une grande salle de 207m² avec bar, scène de 45m² et cuisine équipée.



LES TARIFS AU 1er JANVIER 2023

Commune : particuliers, associations	Sans cuisine	Avec cuisine
1 jour ou jour férié semaine	250 €	350 €
2 jours	Pas de location	550 €
3 jours	Pas de location	750 €

Hors Commune : particuliers, associations	Sans cuisine	Avec cuisine
1 jour ou jour férié semaine	350 €	450 €
2 jours	Pas de location	650 €
3 jours	Pas de location	900 €



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre -Val de Loire depuis octobre 2017. 11,713 millions d'euros ont été alloués par la Région jusqu'au 10 Octobre 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de commune ainsi que les porteurs de projets privés. A un an de l'échéance finale, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau : 72% de crédits sont consommés.

Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Controis, à la création d'une cuisine centrale pour l'ADAPEI à Contres, la poursuite des projets d'aménagements d'espaces publics (Billy, perméabilisation de la cours d'école de Saint-Aignan, l'aménagement cyclotouristique du bassin du Canal à Selles sur Cher, Mennetou-sur-Cher...), la rénovation de l'éclairage public des communes (Mur de Sologne, Loreux, Gièvres, Châtres sur Cher, Noyers sur Cher ...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (Maison de Santé pluridisciplinaires à Selles sur Cher, acquisition de matériel de projection pour le cinéma Ciné-Sologne de Romorantin...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.



300 000€ de crédits encore disponibles pour soutenir de nouveaux projets innovants, comme par exemple la création du Musée du Blues.

Les derniers crédits encore disponibles permettront de soutenir la réalisation de la véloroute « Coeur de France à vélo » (démarrage des travaux annoncés fin 2022).

De la rénovation du Donjon de Montrichard à la rénovation thermique des logements sociaux du quartier Favignolles de Romorantin Lanthenay, en passant par les travaux d'isolation de l'ancienne poste de Sassay ou la salle des fêtes de Gièvres, la transition énergétique recueille près de 700 000€ de crédits Région.

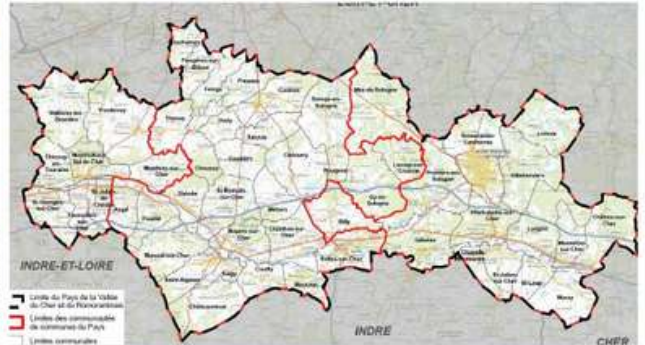
Enfin, le soutien au projet de diversification agricole et le développement de circuits de ventes directes a mobilisé 125 000€ de crédits en 2022. C'est par exemple l'accompagnement à l'installation d'une nouvelle fromagerie AOC Selles sur cher à Pruniers en Sologne, l'aide pour la création d'une exploitation de production de semence florale à Lassay sur Croisne ou encore l'aide pour l'achat d'une remorque frigorifique pour un élevage de volailles en vente directe à Couddes.

2022 a vu la réalisation du diagnostic alimentaire de territoire, socle de l'élaboration du projet alimentaire de Territoire (PAT). Les enjeux et un programme d'actions vont progressivement être déclinés, associant tous les acteurs impliqués (agriculteurs, consommateurs, restauration collective, élus...)

Contact Pays : Julien BEAUDON

directionpvc@gmail.com

02.54.97.78.60



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



Le « Conseiller en Énergie Partagé » accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, réhabilitation) que sur l'exploitation des bâtiments.



Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais porte un **Contrat d'Objectif Territorial** de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Objectifs : favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire :

Quoi ? - Des subventions jusque 45% des projets de production de chaleur éligibles :

- ✓ Bois énergie
- ✓ Solaire thermique
- ✓ Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- ✓ Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- ✓ Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à l'exclusion des particuliers

Enjeux : Engagement de 10 projets d'ici mars 2025

Contact Pays : Emmanuel CHARONNET

cep2pvc@gmail.com

07.70.20.44.51

Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais - 1 Quai Soubeyran - 41130 SELLES-SUR-CHER - 02.54.97.78.60

pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr - <http://www.valdecherromorantinais.fr>



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Ce label reconnaît, d'une part, la qualité du patrimoine présent sur un territoire, ainsi que les efforts des collectivités pour le préserver et le valoriser ; il les encourage, d'autre part, à amplifier cet effort grâce au recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et de guides-conférenciers.

Scolaires :

292 élèves ont participé aux actions pédagogiques proposées par le Pays d'art et d'histoire au cours de l'année scolaire 2021-2022 ; ce chiffre est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente, qui avait été marquée par la pandémie.

Grand public :

Au début du mois d'octobre, la fréquentation des animations programmées, lors de la saison individuelle et pour les groupes, atteignait **271 personnes**. La saison n'était toutefois pas achevée et il est possible que le chiffre final de fréquentation atteigne le niveau de participation de l'année 2021.



Focus : Le samedi 17 septembre, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, le Pays d'art et d'histoire a organisé en partenariat avec la mairie de Billy, l'architecte des Monuments Historiques et des restaurateurs de l'atelier de Brice Moulinier, une visite du chantier de restauration en cours dans la nef de l'église. La restauration extérieure est achevée mais les travaux se poursuivent à l'intérieur du bâtiment ; le dégagement des enduits a permis de mettre au jour des peintures murales jusque-là inconnues allant de la fin du XII^e au XV^e siècle. La visite, limitée à 25 personnes pour raison de sécurité, était complète. Les participants ont pu écouter les protagonistes engager dans la restauration du lieu présenter l'histoire de l'église, son architecture, son décor et les travaux de restauration entrepris.



Contact Pays : Valérie CHAPEAU

Pah.vcr@gmail.com

06.76.50.23.57

LEADER, UN PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



Le programme LEADER 2014-2022* s'articule autour de la stratégie « *Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire* » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des projets culturels ou touristiques innovants.

LEADER a permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'Histoire, l'installation de la Grange aux savoir-faire dans l'ancienne Prévôté à Vallières-les-Grandes, des sentiers d'interprétation (comme à Bourré), des festivals comme le festival Meusnes in Jazz, ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.

LEADER permet également de soutenir des projets en coopération avec d'autres territoires, comme c'est le cas pour les aménagements réalisés sur le Cher par le NEC (nouvel Espace du Cher) pour faciliter l'itinérance fluviale, projet qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération avec le GAL* voisin du Pays Loire Touraine.



L'enveloppe FEADER totale du GAL pour la période 2014-2022 est de 1 261 000 €. Le taux d'engagement de cette enveloppe est actuellement de 87 %. Sur les 13 % restants, la majorité des crédits sont réservés pour des projets en cours de montage mais il reste environ 30 000€ pour des projets encore non identifiés. Des projets pourront être déposés jusqu'au 31 décembre 2022, avant de basculer sur la prochain programme 2023-2027, pour lequel le Pays a déposé sa candidature le 30 septembre dernier après plusieurs ateliers de concertation des acteurs locaux en début d'été. Si le Pays est bien retenu pour porter ce prochain programme Leader, la stratégie et les thématiques soutenues seront complètement différentes de la programmation actuelle. En effet, le Conseil Régional a fixé un cadre d'intervention axé sur les services de proximité, la reterritorialisation de l'économie et l'adaptation du territoire face au dérèglement climatique.

Les porteurs de projets peuvent contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements quant aux possibilités de financement de leurs projets sur la base des crédits restants sur l'enveloppe actuelle.

Contact Pays : Camille GILLET

pvc41@gmail.com

06 08 32 96 73

* Initialement 2014-2020, suite aux retards de consommation des crédits au niveau national, l'UE a accepté une prolongation du programme pour la France.

* Un GAL est un Groupe d'Action Locale : il s'agit de l'ensemble des acteurs qui mettent en place le programme LEADER sur un territoire.



**MENUISERIE DU
GRAND CHENE**
41 GIEVRES

Cuisines
Dressings
Escaliers
Fenêtres...

BOIS/ALU/MIXTE/PVC

www.menuiserie-gievres-41.fr

ATELIER: 09.66.84.65.00

TOYER Florent

sogal
experto

RGE
QUALIBAT

facebook

STOP !
AUX INCIVILITÉS

**JUSQU'À
300€
D'AMENDE**

LA RUE C'EST COMME CHEZ NOUS, RESPECTONS-LA !
civisme@gievres.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE

**IL EST OBLIGATOIRE
D'AFFICHER VOTRE
PERMIS DE CONSTRUIRE
AFIN QU'IL SOIT VISIBLE
DE LA RUE. LORSQUE VOS
TRAVAUX SONT TERMINÉS,
VOUS DEVEZ REMETTRE
EN MAIRIE LE DOCUMENT**



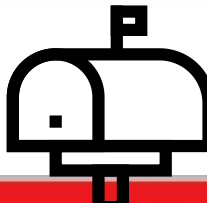
Pascal ERNOULT

Charpente, Couverture, Zinguerie

95 Rue de Varennes
36210 CHABRIS

Tél. 02.54.40.13.88

Email: ernoult-pascal@orange.fr

**NOUS RAPPELONS A TOUS
LES HABITANTS QU'IL EST
IMPORTANT DE METTRE LEUR
NOM ET NUMERO
SUR LES BOITES AUX LETTRES.**

LA VIE ASSOCIATIVE

PAUSE-CAFÉ

Nos adhérentes se réunissent les mardis et jeudis après-midis à la salle des associations de 13h30 à 17h30 pour des moments de partage, de convivialité et de transmission des savoirs autour du carton du papier, des aiguilles, des fils et des textiles. Nous organisons des temps forts créatifs ou culturels dans notre salle ou hors les murs. En 2022, notre groupe a ainsi marché dans les pas de George Sand en Berry et visité la laiterie de Varennes sur Fouzon pour ne citer que 2 sorties.

Traditionnellement, l'association organise deux événements Gièvrois : un « marché de Noël » le dernier week-end de Novembre et un vide atelier créatif dit « puces couturières » le dimanche 23 avril 2023 Pour tous renseignements, tel 0683108475 ou passez nous voir, on vous offrira le café!

" Les membres de l'association vous souhaitent de belles fêtes Françoise Moreau (Présidente) "

1001 FRIMOUSSES

Après quelques années de pause, un nouveau bureau a repris l'association des 1001 Frimousses. C'est une association de parents d'élèves conçue dans le but de récolter des fonds pour aider au financement des projets des Ecoles Vatin, Perrault et du Centre de Loisirs.

En 2022, une kermesse et des ventes de goûters ont été organisées. D'autres projets sont en cours de réflexion pour 2023.

Pour nous suivre ou participer :

1001frimousses41@gmail.com ou

1001Frimousses sur Facebook

" Tous les bénévoles de l'association vous souhaitent une excellente année 2023 !! "





NOS SAVEURS PARTAGÉES

Nos saveurs partagées ont le plaisir de vous présenter un atelier cuisine où l'on concocte tous ensemble des repas simples et savoureux.

Pour vaincre la solitude, passer un bon moment et déjeuner ensemble, nous vous accueillons le mercredi 1 fois par mois de 9h30 à 14h30 à Gièvres.

Montant de la cotisation 15 euros

Atelier 7 euros par personne

Inscription obligatoire places limitées

Vous pouvez nous joindre au 06.70.63.65.79 ou 06.33.71.38.50

Les membres du bureau.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

Le COVID semblant s'éloigner, nous avons été satisfaits de recevoir la compagnie théâtrale de Chatillon « Les Chantiounes » qui nous ont interprété avec brio leur pièce « Pochettes surprises ».

76 personnes se sont déplacées... pas toutes de Gièvres. Nous sommes loin des années où il fallait rajouter des chaises, les temps changent, hélas. Et pourtant on entend dire qu'il n'y a rien dans notre village.

Le samedi 15 Octobre, nous avons repris notre traditionnelle « Soirée Country », avec l'orchestre Country Horizon, un groupe bien connu de nous et qui est venu souvent. Le vendredi après-midi, c'est la décoration qui a occupé nos amicalistes ainsi que l'installation des tables. Le lendemain, le Chili a mijoté dans notre grand chaudron. Les habitués sont tous venus et ont apprécié notre menu. Merci aux membres de notre association et aux bénévoles qui permettent la réalisation d'une telle soirée. Ce fut un agréable moment, les danseurs de Vierzon et d'ailleurs ont envahi la piste de danse. Espérons une prochaine édition.

"Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé."



Le président Jean-Claude BOUTRON





PÉTANQUE CLUB GIÉVROIS

Encore une année passée, et nous entamons les 10 ans du club en 2023, qui y aurait cru !!!!!

Cette année soulignée par de bons résultats avec notre équipe féminine D1 qui termine 7ème sur 11, notre équipe vétéran 3ème sur 8, notre équipe D1 2ème sur 8, notre équipe D2A 5ème sur 8, notre équipe D2B 2ème sur 8 et notre équipe D3 6ème sur 8.

Cette année le club s'est renforcé d'une nouvelle arbitre féminine Mlle LATREILLE Gladys, ainsi qu'un arbitre régional Mr VICENTE Patrick félicitations à eux.

Nous n'avons pu organiser notre 1er Régional jeune du 41, faute de peu de participants, mais nous relançons l'aventure en 2023.

L'année 2023 s'annonce très bonne avec de nouvelles recrues à venir, ce qui reconforte toute l'équipe de bénévoles.

Pour 2023 nous organiserons 7 concours, et 4 Championnats qui auront lieu au stade le :

- Dimanche 26 Février 2023 14H30 Concours Triplette
- Samedi 19 Mars 2023 14H30 Concours Doublette + Doublette
- Dimanche 9 Avril 2023 Concours doublette 10 ans du Club
- Samedi 20 Mai 2023 14H30 Concours Doublette Mixte
- Samedi 10 Juin 2023 2ème 12 H Concours Doublette Challenge Mme GENDRIER Claudette
- Dimanche 25 Juin 2023 1er Concours Régional Jeune de Gièvres en partenariat avec le Club de Langon + Concours doublette
- Samedi 26 Aout 2023 8H30 Concours T à T et 15H Concours Doublette

Championnat :

Samedi 8 Avril Championnat Doublette Provençal

Lundi 1er Mai Championnat Tir de Précision

Samedi 6 Mai Championnat Doublette Mixte

Dimanche 1er Octobre Championnat individuel Promotion

Comme chaque année, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la Mairie de Gièvres qui répond présent à chaque sollicitation encore un grand MERCI.

Je remercie aussi nos fidèles sponsors : SARL HELDER Bâtiment Chabris, SARAJVA Paulo Charpente - Couverture Selles sur Cher, Magasin O Frais Romorantin, Bar Tabac le Bourgeau Selles sur Cher, SB Communication Billy, 100% Pub Pruniers en Sologne, Super U Chabris, Crédit Agricole Selles Sur Cher qui nous renouvellent leur confiance chaque année, ainsi que les clients du Crédit Agricole qui offrent à l'association leurs Tookets.

Je tiens à remercier tout particulièrement tous les bénévoles qui assurent la notoriété de notre club.

"Convivialité et bonne humeur" reste toujours notre devise depuis l'ouverture du club.

"Le Bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2023."

Le Président, Mr LATREILLE Christophe 06.82.57.32.77

Le Vice-Président, Mr VICENTE Patrick 06.61.79.93.17

U.N.R.P.A

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Nous nous retrouvons tous les mercredis après-midis de 14h à 18h Salle des Associations, pour un bon moment de convivialité. Nous partageons jeux de cartes et jeux de société.

Certains de ces jeux sont adaptés aux personnes en difficulté visuelle.

Nous nous retrouvons aussi autour d'un bon repas au restaurant une fois par mois.

Nous n'avons pas interrompu nos activités pendant la période estivale, afin d'éviter la solitude à certains de nos adhérents.

Renouvellement du bureau : après de nombreuses années en tant que Présidente de l'association, Madame Claudette Gendrier a cédé la place à Monsieur Jean-Marc Demay.

Le poste de trésorière est à pourvoir suite au décès de Mme Gendrier.

Annick Galice assure toujours le poste de Secrétaire.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

" Nous vous souhaitons par avance de Bonnes fêtes de fin d'année."

Le bureau de L'U.N.R.P.A



LES AMIS DE L'ÉGLISE

SAINT-PIERRE SAINT-PAUL

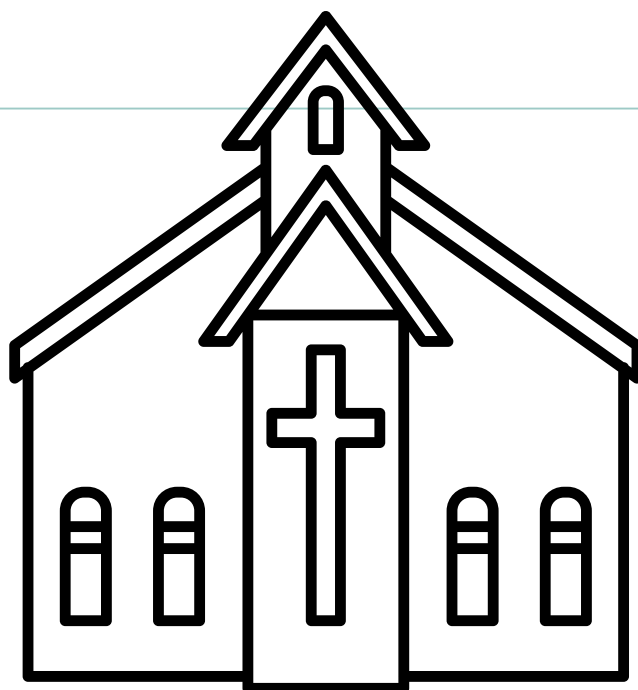
Fin juin, c'est la Fête St-Pierre St-Paul qui nous réunit. Après l'office, nous nous sommes rendus à Pruniers « au petit Chesnaie » pour un repas convivial. Merci aux 24 personnes qui ont répondu présent.

Pendant toute l'année, nous faisons en sorte que l'église « bâtiment communal » soit entretenue. En juin, nous avons l'aide de la municipalité pour un grand nettoyage, merci à tous.

Nous avons assisté au forum des associations, cela permet de se faire connaître.

" Nous espérons faire les mêmes choses en 2023 et que tous vos vœux se réalisent."

La présidente Marie-Thérèse Boutron.



TENNIS CLUB GIÉVROIS



Enfin une année où nos traditionnelles animations ont pu avoir lieu sans trop de contraintes : en mars, notre tournoi « Casse-cravates » avec son concours de la cravate la plus originale, ainsi que notre tournoi de Pentecôte avec toujours autant de participants impatients de venir partager ce moment convivial.

Cette année l'école E. PERRAULT a participé à l'activité « Tennis à l'école » subventionnée par la municipalité. Ce cycle de 6 séances, animé par un moniteur de tennis diplômé d'état, s'est terminé par une matinée de tennis au club avec les enfants et professeurs des écoles.

Le club a participé au forum des associations le 10 septembre 2022. Suite à cette manifestation, de nouveaux enfants sont venus s'inscrire aux cours du mercredi après-midi.

Cette année encore le partenariat avec l'Open d'Orléans a été renouvelé, ce qui permet à nos licenciés de regarder des matchs de professionnels mondiaux.

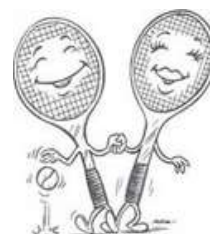
En ce qui concerne les installations, nous remercions la municipalité pour l'éclairage de nos cours extérieurs et le projet de remise en état de ces derniers.

La saison 2022/2023 s'annonce encourageante avec la stabilité du nombre de nos licenciés, l'arrivée d'un moniteur de tennis diplômé d'état et d'un éducateur sportif.

Les résultats sportifs devraient être brillants !

Le Tennis Club Giévrais remercie tous ceux qui contribuent à son bon fonctionnement et notamment la municipalité.

Bonne année à tous.





ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET DES MÉTIERS FERROVIAIRES

Sauvegarde et valorisation du patrimoine ferroviaire français.
Faire revivre une locomotive à vapeur et un train historique.

L'APPMF est née le 7 juillet 2013 et est constituée aujourd'hui de plus de 140 membres bénévoles en activité ou en retraite de tous âges et de toutes compétences. Pour adhérer et recevoir notre bulletin d'informations mensuel, contacter nous sur : contact@appmf.fr.

La locomotive à vapeur 230 G 353 et les voitures de voyageurs historiques ont été confiées par la SNCF à l'APPMF par une convention pour leurs restaurations en vue de leurs remises en fonctionnement et avec pour objectif d'organiser et de faire circuler des trains touristiques d'amateurs, des trains promotionnels d'entreprises ou encore des trains spéciaux pour les besoins de collectivités, du cinéma ou de la télévision.

L'APPMF a son siège social et sa base logistique sur le site du Parc des Alcools à Gièvres. Chaque mois, sont organisées des séances de travail de 3 à 5 jours au Parc des Alcools pour travailler sur nos différents matériels (voitures voyageurs, locomotive diesel et locotracteur) et principalement sur la remise en état de fonctionnement de la locomotive à vapeur 230 G 353. Chaque bénévole peut participer à ces séances sur une ou plusieurs journées suivant ses désirs et disponibilités.

Nos bénévoles poursuivent le remontage de la 230 G 353, après la repose de la chaudière sur le châssis, c'est actuellement la remise en place des tôles de protection de la chaudière, les distributeurs de vapeur sont en cours de révision. Les travaux sur le tender (wagon qui contient l'eau et le charbon et qui est attelé en permanence à la locomotive) vont commencer prochainement. Les travaux avancent avec une équipe très motivée.

En parallèle à la locomotive à vapeur nos équipes remettent en état le CC65512, une locomotive diesel-électrique de 1956. Cette machine a été remise en état d'origine par nos bénévoles dans un atelier SNCF au Mans, depuis le mois d'août elle a été transférée au technicentre SNCF de Nevers où les opérations de lavage de la caisse sont effectués afin de procéder à une révision générale nécessaire pour obtenir l'agrément de circulation sur le réseau national.

Notre parc de voitures voyageur fait aussi partie de soins et la maintenance de ces véhicules est en cours afin qu'à terme, ces voitures puissent être incorporées dans nos trains spéciaux.

Tous les corps de métiers sont concernés par nos différents matériels, les portes de l'APPMF sont ouvertes à tous ceux qui désirent redonner vie à ces témoins historiques ferroviaires.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette belle aventure, nous vous accueillerons volontiers au sein de l'APPMF, sans compétences particulières, nous avons besoin de bras pour renforcer nos équipes sur les différents matériels. Tous les corps de métiers sont concernés (chaudronnerie, mécanique, menuiserie, électricité, sellerie etc ...)

PARC DES ALCOOLS -D976-41130 GIEVRES
Tél : 06.18.08.36.62 / Mail : contact@appmf.fr
www.appmf.fr / Facebook APPMF



GIÈVRES, SOUVENIR, PATRIMOINE ET CULTURE



L'association qui gère le musée a pour vocation de mettre en exergue une période souvent méconnue par la population. Notamment concernant notre passé gallo romain dont nous possédons des objets: poteries, vases...

Et il ne faut pas oublier que notre commune, en 1917, supportait la plus grande base logistique du monde. En effet, 25000 soldats américains ont séjourné dans ce camp qui est devenu une ville avec des centaines de hangars et baraquements, boulangerie, blanchisserie, terrain de sport, 213 kms de voies ferrées sur lesquelles circulaient 70 locomotives, jour et nuit sans compter l'infrastructure du camp d'aviation.

Nous avons participé le 17 septembre au forum des associations à Gièvres et au salon du livre à Souesmes le 2 octobre, durant ces 2 jours nous avons vendu plusieurs ouvrages : « Images de Gièvres », « Gièvres au fil du temps », « Les américains à Gièvres », « Gièvres Gallo_Romain » .

Nous sommes toujours à la recherche, preneurs ou emprunteurs, d'objets que vous pourriez encore posséder.

Le 15 octobre nous avons organisé une visite des sites, malgré les conditions météorologiques déplorables, des personnes sont venues nous rejoindre pour cette sortie qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec des gens intéressés et intéressants.

Nous regrettons simplement que peu de gens prêtent attention au passé de notre commune. Il serait agréable de pouvoir poser des questions à des Giévrois et Giévroises y compris à des personnes responsables dans la société sur ce passé. A méditer.

Le Président,
Claude CHAVANOL.

Sébastien BOUNIOUX
Conseiller en immobilier

06 98 90 14 17 (sms)
sebastien.bounioux@iadfrance.fr

Langue des signes

Suivez-moi

iadfrance.fr

SÉBASTIEN BOUNIOUX Sébastien, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS iad France immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 918 978 206 (sans détachement de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iad France SAS



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a soufflé sa première bougie et compte en souffler plein d'autres en compagnie des Giévroises et des Giévrois.

Pour notre première année, nous avons organisé des concours de belote, puis une chasse aux œufs pour les enfants de la commune. Les manifestations ont été un franc succès. Nous remercions les habitants d'avoir fait le déplacement et nous espérons vous retrouver sur celles à venir.

Pour 2023, nous continuerons de jouer aux cartes et de chasser les œufs à Pâques, mais nous souhaitons élargir nos activités.

Pour démarrer l'année, nous irons prendre un bol d'air lors d'une randonnée dans Gièvres.

Puis le 14 mai, nous vous inviterons à la Fête du Printemps pour laquelle nous sommes en recherche d'exposants.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « Comité des fêtes de Gièvres » mais si vous avez un peu de temps libre et envie de vous investir dans une association dynamique. Vous pouvez aussi nous rejoindre !!

Pour nous contacter : cdf.gievres@yahoo.com ou 06.66.02.79.94

Au plaisir de vous retrouver en 2023 !!

"Les membres du bureau et les bénévoles vous souhaitent à tous de belles fêtes de fin d'année."

Le Bureau.

RECHERCHE POUR SA PREMIERE
«FÊTE DU PRINTEMPS» EN **MAI 2023**,
DES **HORTICULTEURS**, DES
MARAÎCHERS, DES JARDINIERS
PASSIONNÉS, ET DES **EXPOSANTS**
ORIENTÉS JARDINAGE, OUTILS DE
JARDIN, **PRODUITS RÉGIONAUX**,
DÉCORATION DU JARDIN ET DU
CADRE DE VIE.

Contact : cdf.gievres@yahoo.com / 06.66.02.79.94 Facebook : [cdf.gievres](https://www.facebook.com/cdf.gievres)

**Que vous soyez professionnel ou
jardinier passionné, nous vous
accueillerons au coeur du village.**

DIMANCHE 29 JANVIER 2023

**2 RANDONNÉES
POUR DÉCOUVRIR
LES SENTIERS DE
GIÈVRES**

7 KM ET 13 KM

DÉPART de 8H00 à 9h30
RDV À LA FORGE, PLACE DE L'ÉGLISE
INSCRIPTION : 3,50€ (3€ POUR LES LICENCIÉS)
RAVITAILLEMENT ET POT DE L'AMITIÉ À L'ARRIVÉE

cdf.gievres@yahoo.com / 06.66.02.79.94

SAPEURS-POMPIERS



Depuis sa création pendant l'entre-guerre, notre Centre d'Incendie et Secours de Gièvres a connu bien des évolutions. Il s'inscrit dans un fonctionnement départemental. À l'heure actuelle, 24 personnes de tout âge (17 à 60 ans) se sont engagées, en plus de leur métier, en tant que sapeurs-pompiers volontaires. Alliant activité opérationnelle et vie associative avec notre Amicale, nous vous faisons un retour sur l'année qui se termine.

Dans le but de servir la population gièvroise et alentour, une organisation rigoureuse est instaurée. Elle passe par la mise en place de 4 astreintes composées de 5 à 6 personnels. Une astreinte démarre le vendredi à 18h pour une durée d'une semaine, puis la suivante prend la relève. Afin de marquer ce changement d'équipe, nous nous retrouvons chaque vendredi soir à 18h pour réaliser la vérification des engins. Plusieurs intérêts pour nous :

- Vérifier la présence et le bon fonctionnement de chaque matériel ;
- Connaître l'inventaire des 4 engins ;
- Déceler d'éventuels problèmes mécaniques ;
- Et bien d'autres réflexions techniques et organisationnelles !



**Vérification
de la pompe**



**Vérification
du matériel
de l'ambulance**

Chaque mois, lors d'un dimanche matin, une manœuvre est également réalisée à la caserne. C'est un entraînement sur les procédures et les techniques que nous pouvons utiliser lors des différentes missions. Une fois par an, des tests de sport sont aussi effectués pour apprécier notre condition physique. Une matinée difficile mais pendant laquelle tout le monde se soutient et pousse ses limites !



Épreuves sportives

Le traditionnel bric à brac a eu lieu le dimanche 11 septembre 2022. 70 exposants ont pu mettre leur stand en place. Rendez-vous en 2023 pour les prochaines manifestations, à savoir la brocante ou encore le concours de pétanque organisés par notre Amicale.

Une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) existe dans la caserne depuis 2011. C'est une formation de 4 ans, ouverte aux jeunes dès 13 ans, qui souhaitent devenir sapeur-pompier volontaire par la suite. Aujourd'hui, la section comporte 10 JSP. Ils sont en dernière année de formation et doivent réussir diverses épreuves ces prochains mois pour devenir pompier volontaire. Bon courage à eux !

Que ce soit chez les JSP ou les pompiers, la cohésion est garantie ! Plusieurs d'entre nous ont notamment pris le départ d'une course « color run » le samedi 12 novembre 2022, organisée par la section des jeunes sapeurs-pompiers de Romorantin. Une course de presque 4 km avec des jets de poudre colorée tout autour du château de Beauvais.



Color run à Romorantin



Nos traditionnelles tournées de calendriers sont également lancées. Une petite nouveauté cette année : grâce aux contributions de certains commerçants de notre commune et de celle de Chabris, nous l'avons entièrement personnalisé ! Vous pourrez découvrir notre investissement ces prochaines semaines à notre passage.

Calendrier 2023



Les sapeurs-pompiers de Gièvres se modernisent ! Depuis cet été, une page Facebook vous informe de nos actualités. C'est aussi un moyen de nous rapprocher de vous donc n'hésitez pas à nous contacter pour toute information. Ne manquez rien en nous rejoignant :

**Lien vers notre
page Facebook**

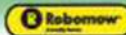


Scannez-moi !

EB MOTOCULTURE

SERVICE PIÈCES DÉTACHÉES

02 54 88 45 33



14 rue Victor Hugo - 41130 GIÈVRES
pieces.ebmotoculture@orange.fr
www.ebmotoculture.com



SARL DEDION

CHABRIS MEDICAL

Vente et location de

Matériel médical

Tél. 02.54.40.17.70



Lucie THEVENOT

cours de couture adultes et
enfants
confections textiles,
accessoires, idées cadeaux
etc ...

La mode est au bout de vos
doigts
créez celle qui vous
ressemble !



07 81 27 94 62

2 rue des templiers
41 130 GIEVRES



contact@touteslesideessontbonnes.fr
www.touteslesideessontbonnes.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

5 Médiathèque - Projection de film à 15h
20 Médiathèque - Bébés lecteurs à 10h30
20 Tennis - Galette
28 Médiathèque - Jeux de société à 14h
26 Mairie - Voeux du Maire
29 Comité des fêtes - randonnée
Du 31 Janvier au 28 Février Médiathèque - Exposition photographies d'urbex

FÉVRIER

2 Médiathèque - Projection film à 15h00
4 Médiathèque - 15h rencontre dédicace avec Virginie ROGER
10 Médiathèque - bébés lecteurs à 10h30
25 Médiathèque - Jeux de société à 14h00
26 Pétanque - Concours triplette

MARS

2 Médiathèque - Projection film à 15h00
10 Médiathèque - bébés lecteurs à 10h30
11 15h conférence de Jean-Luc Stiver
19 Pétanque - Doublette open jeune & doublette senior
19 Mairie - Cérémonie du 19 mars 1962 avec la FNACA
25 Médiathèque - Jeux de société à 14h00
25 & 26 Tennis - Cass cravat

AVRIL

6 Médiathèque - Projection film à 15h00
8 Comité des fêtes - Chasse aux œufs place de l'église
8 Pétanque - doublette provençale
9 Pétanque - Doublette finale suivit concours 10 ans du club
14 Médiathèque - Bébés lecteurs 10h30
22 Médiathèque- jeux de société à 14h00
Du 22 Avril au 20 Mai Médiathèque - exposition interactive "La cour des contes"
23 Pause-Café - Puces couturières

MAI

1 Pétanque - Tir de précision (1er à Gièvres)
4 Médiathèque - Projection film à 15h00
5 Mairie - Festillésime musique "Djub"
6 Pétanque - Doublette mixte
12 Médiathèque - Bébés lecteurs à 10h30
14 Comité des fêtes - Fête du printemps Place de l'Eglise
20 Pétanque - Concours doublette mixte
27 Médiathèque - Jeux de société à 14h00
25-28-29 Tennis - Tournoi de la pentecôte 40 ans Tennis

JUIN

1er Médiathèque - Projection film à 15h00
7 Médiathèque - Strong doudou de 18 mois à 5 ans
9 Médiathèque - Bébés lecteurs à 10h30
10 Pétanque - 12h 2ème concours doublette
24 Médiathèque - Jeux de société à 14h00
25 Pétanque - 1er concours régionale jeune de Gièvres en partenariat avec Langon
25 Pétanque - Concours doublette



JUILLET

1er Médiathèque - Pochettes surprises de l'été
13 Mairie - Retraite aux flambeaux
23 Pétanque - Final

AOUT

26 Pétanque - Doublette + Tête à tête

SEPTEMBRE

9 Mairie - Forum des associations
10 Pompiers - Bric à brac
23 Médiathèque - Jeux de société à 14h00

OCTOBRE

1er Pétanque - Championnat individuel
5 Médiathèque - Projection film à 15h00
13 Médiathèque - Bébés lecteurs à 10h30
28 Médiathèque - Jeux de société à 14h00

NOVEMBRE

2 Médiathèque - Projection film à 15h00
4 Équipage du chêne rond - Messe de St Hubert
10 Médiathèque - bébés lecteurs à 10h30
25 Médiathèque - Jeux de société à 14h00
25-26 Pause-café - Marché de Noël

DÉCEMBRE

2 Pompiers - Sainte Barbe
7 Médiathèque - Projection film à 15h00
8 Médiathèque - Bébés lecteurs à 10h30
Comité des fêtes - Le train du Père Noël

Toutes les festivités ne sont pas inscrites dans le calendrier, certaines associations n'ont pas encore arrêté de dates pour leurs manifestations.



L'ÉQUIPE MINORITAIRE

« Une équipe, une volonté, un projet »

- Comme en 2021, le travail en commission a été d'une fréquence très modeste, par exemple, aucune réunion pour la commission Travaux /Bâtiments jusqu'à fin octobre, malgré une remise en état de la maison allouée au médecin.....
- En cette période de vie chère (carburants, électricité, gaz, etc....), nous regrettons le vote de l'équipe majoritaire pour l'augmentation des tarifs de la cantine (gain estimé de 1400 € pour la commune) pour lequel nous avons voté contre.
- En ce qui concerne les taxes locales foncières, les taux communaux n'ont pas été augmentés, par contre les taux intercommunaux ont été majorés où Madame le maire et son 1er Adjoint ont voté pour. Le délégué communautaire de notre liste s'est abstenu.
- Nous vous confirmons que le dialogue est difficile, les réponses à nos questions ne sont toujours pas satisfaisantes.
- Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Michel CARRE.
Pascale TOYER.
Jean-Paul FURLOTTI.



Gièvroises Gièvrois,

Dans cet espace d'expression qui est réservé aux listes minoritaires je devrais vous faire un bilan à mi-mandat.

En cette période très particulière d'insatisfaction, d'inquiétude que nous vivons actuellement au niveau international et national je souhaiterais avoir un peu plus de clairvoyance, de probité et de sérénité au niveau local. C'est donc pour ces raisons que je ne souhaite pas faire des commentaires sur la gestion de notre commune. Il y a déjà suffisamment de personnes qui ont un avis sur ce sujet.

Le rôle principal d'un conseiller municipal est de représenter les habitants de sa commune et de répondre aux besoins de la collectivité, sans y montrer un intérêt particulier. Sachez que cette règle est la mienne depuis que je suis élu et j'en suis fier. La responsabilité d'élu demande de savoir dire non à certaines demandes si elles ne vont pas dans l'intérêt général.

Bonne et heureuse année 2023 à vous et à vos familles.

Hervé Guenais.

© 2004 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 255: 103–110



Tél 02.54.98.60.61